

Adjudant-chef Marcel ORIONE
parrain de la 208^e promotion
de l'École nationale des sous-officiers d'active
3^e Bataillon du 3 février 2003 au 26 septembre 2003



L'adjudant-chef Orione était titulaire des décorations suivantes :

Médaille militaire

Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec 1 citation

Croix de la Valeur militaire avec 2 citations (dont 1 palme)

Médaille coloniale agrafe « Extrême-Orient »

Médaille commémorative d'Extrême-Orient

Médaille commémorative des opérations de sécurité
et de maintien de l'ordre agrafe « Algérie » et « Maroc »

Insigne des blessés militaires avec 2 étoiles rouges

Chevalier de l'ordre national du Tchad à titre posthume

Croix du mérite militaire Tchadien avec étoile d'or à titre posthume

Marcel ORIONE est né le 29 novembre 1930 à Vercelli dans le Piémont italien. Peu après, sa famille s'installe à Chisseaux dans le département de l'Indre et Loire.

Poussé par son goût pour l'aventure, il s'engage, en 1948, au titre du 6^e régiment de tirailleurs sénégalais (RTS) stationné à Casablanca au Maroc. Il suit, au sein de la 3^e compagnie, le peloton d'élève gradé. Remarqué pour son endurance et ses qualités de chef d'équipe, il est nommé caporal le 1^{er} janvier 1950. Réussissant le certificat d'aptitude technique du 2^e degré, il rejoint en tant que caporal-chef la 10^e compagnie implantée à Safi et encadre les jeunes recrues. Très bien noté, il est promu au grade de sergent en novembre 1950.

Volontaire pour servir en Extrême-Orient, le sergent ORIONE rejoint, en avril 1951, le 2^e bataillon du 24^e régiment de marche de tirailleurs sénégalais dans le delta tonkinois où il prend aussitôt, malgré son jeune âge, les fonctions de chef de section à l'instruction. Il se fait remarquer d'emblée pour ses qualités d'homme de terrain : une première fois, il déjoue une embuscade et met l'ennemi en fuite ; dans le quartier de Xom Traï il procède à l'ouverture d'itinéraires minés ; enfin, assurant la protection d'un chantier de débroussaillage dans la forêt de Ngoc Nhi, il disperse un élément vietminh qui tentait de l'encercler. A son retour en métropole, en juillet 1953, il est cité à l'ordre de la brigade.

Après ses congés de fin de campagne, le sergent ORIONE foule de nouveau la terre marocaine en novembre 1953 pour rejoindre le 1^{er} bataillon du 6^e RTS. Exemplaire par son comportement, il obtient brillamment le certificat inter armes puis le brevet d'armes du 1^{er} degré (BA 1) en juin 1954. Il intègre le corps des sous-officiers de carrière un an plus tard et il est nommé au grade de sergent-chef. Quatre mois plus tard le sergent-chef ORIONE, en mission à Port Lyautey au nord de Rabat, est blessé par balle à la cuisse droite. Après sa convalescence, il est désigné pour servir en Afrique Occidentale Française.

En avril 1956 il débarque au Sénégal pour rejoindre la 3^e compagnie mixte portée de Nioro implantée à la base autonome du Soudan Oriental. Adjoint au chef d'une section montée, le sergent-chef ORIONE acquiert très vite de bonnes connaissances hippologiques. Puis en juin 1958, il obtient le BA 2 infanterie et il est nommé au grade d'adjudant en octobre à son retour en France. Terminant son congé, il est affecté en février 1959 au 75^e régiment d'infanterie de marine (75^e RIMa) à Philippeville en Algérie.

Participant aux opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord, l'adjudant ORIONE occupe les fonctions de chef de section au sein de la 6^e compagnie. Le 23 mai 1959, dans le secteur de Collo, l'adjudant ORIONE permet, par une habile manœuvre, la capture d'un élément adverse. Deux mois plus tard, devenu chef du poste militaire d'Affensou, il se porte seul au devant d'un rebelle armé afin de le faire prisonnier. Il réussit à le neutraliser mais est blessé par balle au cours de l'action. Il est cité pour sa bravoure à l'ordre de la division.

De retour à Chisseaux pour fin de séjour, l'adjudant ORIONE est affecté en juillet 1961 au groupement d'instruction des troupes de marine, à Fréjus, en qualité d'instructeur. Le 31 décembre 1961, la médaille militaire lui est conférée. Plusieurs fois chef de peloton d'élèves gradés, l'adjudant ORIONE est toujours classé parmi les sous-officiers d'élite. Il est nommé au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 1962. En septembre il suit le stage d'instructeur de tir à Montauban à l'issue duquel il se classe brillamment. Désigné pour servir en zone outre-mer 2 (ZOM 2), l'adjudant-chef ORIONE rejoint en février 1963 le groupement saharien n° 20 de la compagnie de l'Ennedi au sein des forces françaises du Tchad. Responsable tir du groupement, il acquiert très vite la spécialité de méhariste pendant ses deux ans de séjour.

Affecté aux Ecoles de Coëtquidan en juillet 1965, l'adjudant-chef ORIONE prend successivement les fonctions d'instructeur de tir, d'adjudant de bataillon puis de chef de secrétariat du poste de commandement. Au cours de ses trois ans de présence, il obtient le brevet parachutiste et le brevet d'aptitude équestre du 2^e degré.

En 1968, désigné pour continuer ses services outre-mer dans le cadre de l'Assistance militaire technique au Tchad, l'adjudant-chef ORIONE est affecté à la section méhariste de la Garde nomade tchadienne à Oum-Hadjer, située entre N'Djamena et Abéché. L'adjudant-chef ORIONE participe avec son peloton méhariste à toutes les opérations de maintien de l'ordre dans la région de Batha, y faisant preuve de belles qualités de chef et de combattant. Le 14 mars 1969, le poste de Haraz-Djombo est attaqué par un parti dissident fortement armé. L'adjudant-chef ORIONE se lance à la poursuite de la bande et réussit à l'intercepter. Montant à l'assaut à la tête de ses hommes, il trouve une mort glorieuse dans l'accomplissement de sa mission.

Durant vingt années, l'adjudant-chef ORIONE a été le symbole du courage, de l'honneur et du devoir. Cité à l'ordre de l'armée à titre posthume, la croix de chevalier de l'ordre national tchadien et la croix du mérite militaire tchadien avec étoile d'or sont venues rendre un dernier hommage à ce sous-officier d'élite, médaillé militaire, qui a mérité l'admiration de tous pour sa rigueur morale et son dévouement pour la France.